

Régisseur du stationnement payant

TITRE/METIER :

Régisseur titulaire du stationnement payant
Rapprochement fiche métier CNFPT : aucun

CADRE D'EMPLOIS :

Agent de Maîtrise

SERVICE D'AFFECTATION :

Gestion du Domaine Public et Stationnement – Direction des Espaces Publics

MISSIONS :

- Assurer la régie du Stationnement Payant,
- Participer à la validation des contrats d'abonnements des parkings,
- Gérer les contrats relatifs à l'activité de la régie
- Assurer la facturation de l'occupation temporaire du domaine public

POSITION HIERARCHIQUE :

Placé sous la responsabilité du Chef de Service Réglementation du Domaine Public et Stationnement
– Direction des Espaces Publics

Responsable envers Monsieur le Trésorier Principal de la tenue comptable de la Régie du Stationnement Payant.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

INTERNES :

- ↔ Les agents d'accueil des parkings,
- ↔ Les agents de la Direction des Espaces Publics
- ↔ La Direction des Finances
- ↔ La Police Municipale,

EXTERNES :

- ↔ La Trésorerie Principale,
- ↔ Le Commissariat de Police,
- ↔ Entreprises de maintenance et d'entretien du matériel de collecte,
- ↔ Usagers et associations d'usagers.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Gère la régie du stationnement payant,
- Gère et facture des terrasses et chantiers qui occupent le domaine public,
- Supervise la collecte des horodateurs et des caisses des parkings couverts,
- Suit les données financières relatives au stationnement et établit les statistiques,
- Suit les données relatives à l'occupation temporaire du domaine public et établit les statistiques.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- ↻ Méthode, rigueur et esprit comptable,
- ↻ Sens de l'organisation,
- ↻ Esprit d'initiative, réactif,
- ↻ Force de proposition,
- ↻ Etre à l'écoute et jouer le rôle formateur auprès des suppléants,
- ↻ Qualités relationnelles et sens du travail en équipe,
- ↻ Avoir une bonne condition physique.

LIEU D'EMBAUCHE :

5, Rue Lafayette, La Roche sur Yon

CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE :

Responsabilités liées à la tenue des régies et à la gestion de la comptabilité de stationnement payant.

Horaires particuliers jours de collecte. Travail à l'extérieur quelque soit les conditions climatiques.

Port de vêtements de protection identifiés (Ville de la Roche-sur-Yon » lors des interventions sur horodateurs et maintenance du matériel.

AVANTAGES LIES AU POSTE :

- IFSE GROUPE 1
- NBI : 20 points
- CNAS COSeL
- Participation employeur mutuelle labellisée
- Prise en charge maintien de salaire
- Titre repas

HORAIRES :

35 h/semaine